OCTOBRE 2025 | VOLUME 32

AFRICA'S PULSE

UNE ANALYSE DES ENJEUX FAÇONNANT L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

Résumé analytique







Résumé

La croissance économique reste forte et sa dynamique se maintient malgré un environnement mondial difficile

- La dynamique de croissance économique en Afrique subsaharienne demeure robuste, malgré l'incertitude croissante qui entoure les politiques mondiales. Après avoir atteint un creux en 2023, l'activité régionale devrait progresser de 3,8 % en 2025, contre 3,5 % en 2024, avant de s'accélérer pour atteindre une moyenne annuelle de 4,4 % sur la période 2026-2027. Les prévisions pour 2025 ont été relevées de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'édition d'avril 2025 d'Africa's Pulse. Cette révision à la hausse concerne 30 des 47 pays de la région, y compris des économies majeures telles que l'Éthiopie (+0,7 point), le Nigéria (+0,6 point) et la Côte d'Ivoire (+0,5 point), qui enregistrent des améliorations significatives.
- L'accélération attendue de la croissance en 2025 repose en grande partie sur l'amélioration des termes de l'échange dans plusieurs pays, favorisant la stabilisation — voire l'appréciation — des monnaies locales. La décrue de l'inflation dans de nombreux États a permis un assouplissement progressif de la politique monétaire, renforçant le pouvoir d'achat des ménages et ouvrant la voie à de nouvelles baisses des taux d'intérêt. Ces conditions soutiennent la reprise de la consommation privée et de l'investissement. Toutefois, les efforts d'assainissement budgétaire en cours pourraient continuer à freiner l'activité et ralentir le rythme de la reprise dans certaines économies.
- La faible exposition commerciale des pays d'Afrique subsaharienne aux États-Unis les a relativement protégés des effets de la hausse des droits de douane américains. Néanmoins, l'incertitude entourant la mise en œuvre et la durée de ces mesures demeure élevée. Elle s'ajoute à un appétit modéré des investisseurs internationaux et à un resserrement de l'offre de financement extérieur, ce qui pourrait limiter les perspectives de croissance. Par ailleurs, le niveau élevé de surendettement dans plusieurs pays accroît leur vulnérabilité aux chocs extérieurs, réduisant leur capacité à répondre efficacement aux perturbations économiques mondiales.
- Mesurée par habitant, la croissance du PIB en Afrique subsaharienne reste insuffisante pour réduire sensiblement l'extrême pauvreté ou améliorer la répartition des revenus. Le revenu réel par habitant devrait augmenter de 1,3 % en 2025, contre 1,0 % en 2024, et atteindre 1,9 % d'ici 2026-2027. Cette progression marque une reprise graduelle après une décennie de chocs successifs, mais demeure trop faible pour entraîner une baisse significative de la pauvreté. Après avoir culminé à 50 % en 2024, le taux de pauvreté — mesuré à 3 USD par jour et par habitant en parité de pouvoir d'achat international de 2021 — devrait reculer à 48,4 % en 2027. Le nombre total de personnes vivant dans la pauvreté passerait ainsi de 576 millions en 2022 à 671 millions en 2027.

L'inflation diminue dans toutes les économies africaines, mais des risques subsistent concernant la stabilité des prix.

- L'inflation des prix à la consommation poursuit son recul dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, bien que le rythme varie d'un pays à l'autre. Après avoir culminé à 9,3 % en 2022, le taux d'inflation médian est descendu à 4,5 % en 2024 et devrait se stabiliser entre 3,9 % et 4,0 % par an sur la période 2025-2026. Le nombre de pays affichant une inflation à un chiffre est passé de 27 en 2022 à 37 en 2025-2026. En 2025, près de 60 % des pays de la région ont enregistré un ralentissement de l'inflation par rapport à l'année précédente. Toutefois, neuf d'entre eux l'Angola, l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, le Nigéria, São Tomé-et-Príncipe, le Soudan, la Zambie et le Zimbabwe — devraient encore connaître des taux d'inflation à deux chiffres.
- La baisse ou la stabilisation de l'inflation dans la région s'explique en partie par des prix plus favorables des matières premières et une moindre volatilité des taux de change. En août 2025,

l'indice des prix des denrées alimentaires de la Banque mondiale avait reculé de 4 % en glissement annuel, tandis que le prix du pétrole brut Brent avait chuté de 16 %. Parallèlement, les principales devises régionales se sont appréciées ou sont restées stables, portées par des conditions financières plus souples. Ces évolutions ont permis une diminution des prix intérieurs des carburants et des produits alimentaires dans la plupart des pays.

Pour l'avenir, la poursuite du recul de l'inflation dépendra largement de l'évolution des prix des matières premières, notamment du pétrole et des denrées alimentaires. Une gestion rigoureuse des finances publiques et de la dette, combinée à des réformes visant à accroître la productivité, sera cruciale pour consolider le renforcement récent des monnaies régionales. Face à l'atténuation des pressions inflationnistes, la majorité des banques centrales d'Afrique subsaharienne ont amorcé une baisse de leurs taux d'intérêt ou suspendu leur politique monétaire restrictive pendant plusieurs mois. Malgré cela, le risque d'un regain d'inflation demeure, alimenté par les incertitudes politiques à l'échelle mondiale.

Dans un contexte de dépenses d'intérêt et de niveaux d'endettement élevés, les positions budgétaires primaires des gouvernements sont globalement équilibrées

- Les déficits primaires en Afrique subsaharienne se sont progressivement résorbés depuis leur pic de 2020 et devraient se transformer en excédents d'ici 2026-2027, témoignant des efforts soutenus d'assainissement budgétaire. Le déficit primaire régional est passé de 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2020 à une moyenne estimée de 0,3 % en 2024, et devrait devenir un excédent de 0,1 % du PIB à l'horizon 2026-2027. Sur cette période, une amélioration du solde primaire est attendue dans 29 des 47 pays, avec une hausse cumulative médiane de 1,3 point de pourcentage du PIB.
- Cependant, les déficits budgétaires globaux demeurent élevés, en grande partie à cause du poids des paiements nets d'intérêts sur la dette publique. Ces paiements devraient représenter entre 2,9 % et 3,3 % du PIB entre 2023 et 2026, contraignant les gouvernements à réaffecter des ressources initialement destinées aux services publics essentiels. Dans près de quatre pays sur cinq, les dépenses liées aux intérêts de la dette dépassent celles consacrées à la santé ou à l'éducation.
- Le risque de surendettement souverain reste préoccupant en Afrique subsaharienne, avec des conséquences majeures sur la stabilité budgétaire et les perspectives de développement. Le nombre de pays en situation de surendettement ou exposés à un risque élevé a presque triplé, passant de huit en 2014 à 23 en 2025 — soit 49 % de la région. Cette détérioration résulte d'un ensemble de facteurs : l'héritage des emprunts contractés durant les crises, la faiblesse persistante des recettes publiques, le recours accru à des financements non concessionnels hors des circuits multilatéraux traditionnels, ainsi que les lacunes dans les dispositifs de gestion de la dette.

COMMENT CRÉER DES EMPLOIS

La création d'emplois en Afrique subsaharienne représente un défi énorme que ne peut relever le modèle de croissance actuel.

L'Afrique subsaharienne traverse actuellement la transformation démographique la plus marquante et la plus rapide au monde, et ce, dans l'histoire récente. Entre 2025 et 2050, sa population en âge de travailler devrait croître plus vite que dans toute autre région en développement, avec plus de 620 millions de personnes supplémentaires sur le marché du travail. Cela représente plus des trois quarts de l'augmentation nette enregistrée dans l'ensemble des marchés émergents et des économies en développement. Cette dynamique intervient dans un contexte de vulnérabilités multiples : conflits persistants, impacts croissants du changement climatique et fragilité des finances publiques.

- ➤ Sur le plan de l'emploi, la région est confrontée à un double défi : d'une part, accélérer la création d'emplois pour absorber une population active en forte expansion ; d'autre part, garantir que ces emplois soient mieux rémunérés, plus stables et porteurs de perspectives. Le taux d'activité en Afrique subsaharienne figure parmi les plus élevés au monde 75 % pour les hommes et 65 % pour les femmes âgés de 15 ans et plus. Pourtant, la majorité des nouveaux entrants sur le marché du travail rejoignent des secteurs informels, caractérisés par une faible productivité et des perspectives limitées en matière de croissance des revenus, de réduction de la pauvreté et de mobilité sociale. Les emplois salariés ne représentent que 24 % de l'ensemble des emplois, et ce chiffre est encore plus faible si l'on exclut l'Afrique australe.
- Pour répondre à ces enjeux, l'Afrique subsaharienne doit adopter un nouveau modèle de croissance fondé sur le développement des moyennes et grandes entreprises, véritables moteurs de productivité et de création d'emplois. Les modèles actuels ne génèrent pas suffisamment d'emplois salariés : une hausse de 1 point de pourcentage du PIB ne se traduit que par une augmentation de 0,04 point de l'emploi salarié. Ce décalage souligne l'urgence d'une stratégie de croissance plus inclusive, axée sur la productivité et capable de générer des emplois de qualité dans tous les secteurs.
- La région a besoin de systèmes de production mieux structurés et plus performants, reposant sur une part accrue de moyennes et grandes entreprises capables de réaliser des économies d'échelle et de créer des emplois spécialisés et mieux rémunérés. Or, la majorité des entreprises restent petites et informelles, ce qui limite leur capacité à générer des emplois productifs. Avec 73 % des emplois concentrés dans des unités indépendantes ou familiales, la région souffre d'un manque de taille critique et d'efficacité, freinant la productivité et la création d'emplois formels à grande échelle. Un changement structurel du modèle de croissance s'impose pour relever ce défi.

Activer les leviers de la croissance de l'emploi

- La création d'emplois à grande échelle en Afrique subsaharienne dépendra de la capacité à réduire les coûts liés à l'environnement des affaires. Cette amélioration permettra aux entreprises existantes de se développer et encouragera l'implantation de nouvelles entreprises à forte croissance sur le marché africain. Pour y parvenir, il est essentiel de lever les contraintes structurelles qui freinent le développement du secteur privé, en adoptant des politiques visant à : (1) renforcer les infrastructures essentielles et les compétences de la main-d'œuvre ; (2) instaurer un climat des affaires plus favorable ; et (3) consolider les capacités des États et de leurs institutions.
- ▶ Les infrastructures de base qu'il s'agisse des réseaux de transport ou des technologies à usage général comme les systèmes énergétiques et numériques jouent un rôle clé dans la croissance de tous les secteurs productifs. Une énergie fiable et abordable est indispensable au bon fonctionnement des économies modernes. Or, l'accès limité à l'électricité et les coupures fréquentes de courant demeurent les principaux obstacles à l'activité commerciale en Afrique, régulièrement cités par les entreprises comme des facteurs majeurs de hausse des coûts d'exploitation.

 Par exemple, il a été démontré qu'un approvisionnement électrique peu fiable en Afrique subsaharienne peut réduire les taux d'emploi de 5 à 14 points de pourcentage. En Afrique du Sud, les récentes coupures d'électricité à l'échelle nationale ont entraîné une baisse de 1,6 point du taux d'emploi. Il est donc crucial de moderniser les infrastructures électriques, d'accroître les capacités de production et d'améliorer la viabilité financière des services publics. L'initiative *Mission 300*, portée par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, vise à connecter 300 millions de personnes à l'électricité d'ici 2030, contribuant ainsi à améliorer l'accès et la fiabilité énergétique dans toute la région.
- Economie numérique. Les politiques publiques devraient prioriser la réduction des barrières financières à l'adoption et à l'utilisation généralisée des technologies numériques, qui ont démontré leur potentiel à stimuler les investissements directs étrangers, à accroître la productivité et l'emploi

des entreprises, et à contribuer à la réduction de la pauvreté. L'arrivée des câbles sous-marins à fibre optique a considérablement amélioré l'accès à l'internet haut débit en Afrique, entraînant une hausse de l'emploi de 5 à 7 % dans des pays comme le Bénin, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Kenya, la Namibie, le Nigeria, le Togo et la Tanzanie. Les stratégies nationales devraient promouvoir un accès numérique abordable, développer les infrastructures et renforcer les systèmes de données, en s'appuyant sur des installations partagées et des pôles dédiés à l'entrepreneuriat et à la formation.

- ➤ Transports. L'amélioration des réseaux routiers et ferroviaires, ainsi qu'une planification intégrée des infrastructures, sont essentielles pour relier les centres de production, réduire les coûts logistiques, accroître la productivité et stimuler la création d'emplois. En Afrique, le transport routier assure entre 80 % et 90 % du transport de marchandises. Pourtant, la région souffre d'infrastructures routières et ferroviaires insuffisantes, ainsi que d'un manque d'acteurs logistiques de grande envergure capables de soutenir le bon fonctionnement des marchés. Cette situation entraîne des coûts de transport élevés, représentant jusqu'à 15 % à 20 % du coût total des importations pour les pays enclavés. On estime que la faiblesse des infrastructures ajoute entre 30 % et 40 % au coût du commerce intrarégional. Combinée aux retards de traitement et aux barrières non tarifaires, elle contribue à une perte de 37 % des denrées alimentaires produites localement.
- Capital humain. Le renforcement des compétences en Afrique subsaharienne repose sur la mise en place d'un écosystème de formation capable de produire des résultats tangibles à tous les niveaux. Cela implique : (1) le développement des compétences fondamentales calcul, lecture, mais aussi compétences comportementales telles que l'adaptabilité, la gestion du temps, la résolution de problèmes, l'esprit critique, la persévérance, le travail d'équipe, la collaboration, le leadership et la gestion ; et (2) l'acquisition de compétences techniques spécifiques, à travers la revitalisation de l'enseignement technique et professionnel, ainsi que le renforcement des formations avancées au niveau tertiaire. Cet écosystème doit être aligné sur les besoins des secteurs clés de la croissance, tels que l'économie numérique et l'industrie manufacturière notamment l'agro-industrie, les produits pharmaceutiques, les matériaux de construction et les équipements liés aux énergies renouvelables. Il doit également garantir sa pertinence par une collaboration étroite avec les acteurs industriels.
- ▶ Un environnement commercial favorable. Pour accélérer la transformation économique et favoriser la création d'emplois plus productifs et durables, les gouvernements doivent s'attacher à renforcer l'écosystème commercial. L'organisation actuelle de la production freine l'expansion des entreprises, limitant ainsi le nombre d'acteurs à forte croissance capables de stimuler l'innovation, la productivité et la qualité de l'emploi. Réduire le coût du capital en particulier pour les jeunes entreprises à fort potentiel suppose le développement de marchés financiers plus profonds, offrant des solutions de financement par capitaux propres. Or, ces jeunes entreprises dépendent fortement de financements étrangers, rares et souvent concentrés sur quelques start-ups de premier plan. Plus de 80 % du financement des start-ups africaines provient de l'extérieur du continent. Des régimes fiscaux stables et prévisibles permettent aux entreprises de planifier à long terme, d'investir, de se développer et de créer des emplois. Pour en tirer pleinement parti, les gouvernements doivent investir dans l'administration fiscale, améliorer la qualité des services publics et renforcer les cadres réglementaires.
- L'expansion et l'innovation des entreprises sont également limitées par la taille restreinte des marchés nationaux. Les marchés africains sont souvent petits et fragmentés, tant sur le plan géographique qu'institutionnel, avec une intégration régionale encore faible et des barrières commerciales qui entravent le développement transfrontalier. À l'échelle nationale, des politiques favorables à la concurrence devraient harmoniser les règles du jeu en matière de marchés publics, de licences et de conformité réglementaire. Des réglementations transparentes et prévisibles, associées à une simplification des procédures d'enregistrement, peuvent réduire les coûts et les

- délais d'entrée sur le marché. Il est également essentiel de renforcer les pouvoirs des autorités de concurrence pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles et faciliter l'accès au marché pour les nouvelles entreprises. À l'échelle régionale et mondiale, une intégration plus poussée et une meilleure facilitation des échanges sont cruciales. La mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine représente une opportunité unique de créer un marché intégré et de transformer durablement le paysage économique de la région.
- ▶ Des États et des institutions compétents. La création d'emplois et le développement d'un environnement commercial sain reposent sur des institutions solides et inclusives. Celles-ci sont essentielles pour garantir la paix et la stabilité, lutter contre la corruption et fournir des services publics de qualité. Des politiques inclusives alignent les incitations en faveur d'une croissance généralisée, tandis que des politiques exclusives favorisent la concentration du pouvoir entre les mains d'élites, faussent les marchés et limitent la concurrence. De nombreuses entreprises africaines rencontrent des obstacles réglementaires majeurs, souvent contraints de recourir à des pots-de-vin ou à des paiements informels pour accéder à des services essentiels tels que l'enregistrement, la fiscalité ou les marchés publics. Près d'une entreprise sur quatre dans la région soit environ 1,5 fois la moyenne mondiale déclare être confrontée à des demandes de corruption pour obtenir des contrats gouvernementaux. La faiblesse de la qualité réglementaire, les conflits et l'instabilité découragent les investissements et entravent l'entrée de nouvelles entreprises. Les réformes de la gouvernance doivent être adaptées aux réalités locales et centrées sur la transparence, la responsabilité et l'efficacité institutionnelle.
- ▶ La levée des obstacles au développement du secteur privé permettra de libérer le potentiel de croissance dans les secteurs productifs à forte capacité de création d'emplois à grande échelle. Parmi les secteurs les plus prometteurs figurent l'agroalimentaire, le tourisme et l'hôtellerie, les soins de santé, le logement et la construction, les services numériques et l'industrie manufacturière notamment les chaînes de valeur minières. Les pays doivent agir de manière résolue pour exploiter leurs avantages comparatifs dans ces domaines.
- Les emplois aujourd'hui. Pour répondre aux défis de l'emploi, il est nécessaire de mettre en œuvre un programme politique global combinant des mesures à court terme et des stratégies à long terme. Si de nombreuses recommandations de ce rapport visent à promouvoir l'emploi par le biais d'une transformation économique structurelle, il est tout aussi urgent de créer des opportunités immédiates pour les personnes entrant sur le marché du travail ou en quête d'emplois de meilleure qualité. Les investissements dans la santé des adultes et la formation aux compétences techniques et numériques peuvent rapidement améliorer la productivité de la main-d'œuvre. En parallèle, les programmes de travaux publics et les interventions « cash-plus » qui associent transferts monétaires, formation ou dotation en actifs peuvent offrir un soutien immédiat aux populations pauvres et ouvrir la voie à des emplois durables.
- ► En Afrique, les travaux publics de grande envergure intensifs en main-d'œuvre contribuent à lutter contre la dégradation de l'environnement. Ils incluent des initiatives de reboisement, de restauration des terres et de développement d'infrastructures durables. Parmi les exemples emblématiques figurent la campagne Green Legacy en Éthiopie, la Grande muraille verte dans le Sahel, ou encore le projet Climate Smart Enhanced Public Works au Malawi.
- Au-delà de la restauration de l'environnement, les services communautaires promeuvent également l'élargissement des opportunités d'emploi. Cela inclut notamment des programmes axés sur les travailleurs de la santé, comme le système de santé communautaire au Rwanda ou les cases de santé gérées par les communautés au Sénégal, ainsi que des centres d'accueil de la petite enfance, tels que le Fonds pour l'emploi social en Afrique du Sud, le programme de DPE à domicile au Rwanda et les crèches mobiles au Burkina Faso.

